

JOURNEE DE RENCONTRE ANNUELLE DES MEMBRES

CONFERENCE ET ASSEMBLEE GENERALE

Chers Membres,

Nous vous invitons à assister à la rencontre annuelle des membres qui aura lieu dans une salle de l'Internat Global Autonome de la C.F., rue Fief de Rognon, 13 à Nivelles.

Le mardi 20 mars 2012

A partir de 10 heures : accueil des participants,

A 10h15 précises, le conférencier, le Docteur Jean-Christophe Bier, médecin neurologue à l'hôpital Erasme vous entretiendra sur : « Evolution de la sémantique médicale de la maladie d'Alzheimer et de la prise en charge des patients ».

Immédiatement après la conférence, aura lieu l'Assemblée Générale Statutaire dont voici l'ordre du jour :

- 1) Lecture du P.V. de l'A.G. du 24 mars 2011. Approbation.
- 2) Rapport sur le fonctionnement de l'Association en 2011.
- 3) A - Comptes des recettes et dépenses en 2011. Approbation et décharge.
B - Proposition de budget pour 2012. Approbation.
- 4) Election de onze administrateurs.
- 5) Excursions en 2012.
- 6) Remise des prix aux lauréats du « concours littéraire » & de la « loterie du recrutement ».
- 7) Divers.
- 8) Projection vidéo du voyage à Strasbourg.

L'Assemblée générale est l'occasion donnée aux membres d'exprimer leur avis sur le fonctionnement de l'Association, sur les activités déployées et sur ce qu'elle devrait entreprendre à l'avenir. C'est pourquoi nous comptons fermement sur votre présence. A l'issue de l'A.G., le dîner offert par l'Association à ses membres est préparé par le personnel de l'Internat et sera servi à 13h30. Les non-membres accompagnants verseront la somme de 10 euros sur le compte de l'Association (n° BE72 0001 3376 4616).

Très important

Si vous souhaitez participer à cette journée, vous êtes invité(e) à vous inscrire auprès de la trésorière, Mme Héraly, allée du Jacquemart 2 Bte 12 à 1400 Nivelles, en lui retournant le bulletin d'inscription ci-joint avant le 10 mars prochain. L'inscription est gratuite : seules les personnes inscrites dans les délais seront admises au dîner.

Si vous êtes en ordre de cotisation (6 €) et si vous êtes désireux(se) de faire partie du C.A., vous êtes prié(e) de faire parvenir votre candidature, par écrit, à Mme Héraly pour le **10 mars au plus tard**, en n'oubliant pas de mentionner votre numéro national se trouvant au verso de votre carte d'identité.

Il ne sera pas adressé d'accusé de réception aux personnes inscrites, ni de renseignements complémentaires : tout ce qu'il faut savoir pour s'inscrire et participer à cette journée étant dit dans ce texte.

Le Conseil d'administration

**POUR CELLES ET CEUX QUI DESIRENT UN DVD SUR LE VOYAGE A STRASBOURG...
FAIRE LA DEMANDE A GERARD, Christian - Tél. 063/572 557 - 0497/427 326 - Prix : 5 €**

INDEXATION DES PENSIONS

Après l'augmentation en net enregistrée début janvier suite à l'adaptation des barèmes fiscaux (précompte diminué), les pensions sont augmentées de 2% dès le 1er février. En effet, la moyenne arithmétique des 4 derniers mois de l'indice-santé (octobre à janvier) a dépassé l'indice-pivot et entraîne automatiquement la majoration de 2% des allocations. Le montant brut liquidé fin février sera donc majoré de 2% ce qui ne signifie pas 2% en plus du montant net ...

J.P. Charlier